

N°64/2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2022**

OBJET : Délibération pour valider la création d'une sculpture pour la mairie d'Aubessagne

Le 28 novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie
Convocation en date du : 18 novembre 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : GALLAND Daniel, BARBAN Daniel (pouvoir donné à M. CATELAN Thierry)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire revient sur la présentation de M.Meyer Thierry, artisan ébéniste, concernant la création d'une sculpture qui vise à renforcer l'identité de la nouvelle commune d'Aubessagne. L'idée est à la fois de trouver un symbole fort de la commune d'Aubessagne et de mettre en valeur le savoir-faire local.

Monsieur le Maire invite l'ensemble des élus à réfléchir à l'objet symbolique qui pourrait être sculpté pour représenter au mieux la nouvelle commune.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet de création d'une sculpture à exposer dans la salle de la mairie d'Aubessagne.
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter une aide financière à l'Etat dans le cadre de la DETR 2023 et au Département 05.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr